

2018

Le marché du recyclage

Envisager le déchet comme la ressource de demain

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



de matières collectées



d'investissements



de chiffre d'affaires**

**CA des prestations d'enlèvement
de déchets de BTP inclus

INDICATEURS SOCIAUX

1 000

entreprises de recyclage, soit



2 000

établissements

28 810

emplois
directs et non délocalisables dont



85%

de CDI

2018 : une année de transition et des nuages à l'horizon

L'année 2018, que l'on peut qualifier de globalement positive, a néanmoins été marquée par de nombreux événements conjoncturels qui ont eu des conséquences notables sur notre activité, confirmant que le recyclage est un marché cyclique. Après deux années très dures en 2014 et 2015, 2016 a marqué le début de la reprise, 2017 l'a confirmée, et 2018 a bénéficié de cet élan positif. Malheureusement, la fin d'année laissait présager l'arrivée de grosses turbulences, tant d'un point de vue économique que réglementaire : le climat des affaires se dégrade.

Pourtant, notre secteur résiste et continue de se transformer : l'activité est bonne puisque les tonnages collectés par nos entreprises sont à nouveau en hausse de l'ordre de 2 % (107 Mt), mais la complexification des marchés oblige certaines entreprises à se recentrer sur leur cœur de métier. D'autres, en difficulté, sont rachetés par des confrères, signe d'une concentration du secteur qui se poursuit, avec un univers du recyclage estimé à 2 000 établissements et 1 000 entreprises en 2018.

Contrairement à 2017, les cours des matières n'ont pas connu de hausse significative en 2018, avec des logiques différentes entre le premier et le second semestre et entre les filières. En raison notamment de baisses importantes du chiffre d'affaires des filières papiers-cartons, et dans une moindre mesure de la filière des métaux non ferreux, le chiffre d'affaires global de la filière est en recul de l'ordre de 1 %, et se stabilise à 9 Mrds €. Pourtant, et face aux défis futurs auxquels elles devront faire face, nos entreprises continuent de se moderniser, puisque notre enquête montre à nouveau une augmentation significative des investissements (+9 % - 568 M€, 6,3 % du CA) et des recrutements, avec des effectifs en hausse de 1,6 %, et un fort recours à l'intérim.

Derrière la forte activité de nos entreprises en 2018, marquée par une hausse des volumes collectés, se cachent des difficultés croissantes pour nos entreprises à valoriser les MPIR sur les marchés nationaux et internationaux. Le symbole de ce constat est celle de la filière papiers-cartons, que l'on peut

qualifier de très préoccupante voire catastrophique au niveau européen, tandis que les plastiques connaissent une situation similaire sur les basses qualités. Les filières se mobilisent et font face collectivement à ces défis qui se complexifient depuis plusieurs mois.

La régulation des stocks sur les sites constitue aujourd'hui une priorité et un défi pour les exploitants de nos installations. Ceux-ci sont par ailleurs confrontés au problème majeur de prise en charge des refus de tri par les Installations de Stockage de Déchets Non Inertes. En effet, l'ensemble de la profession, en particulier les filières métalliques, a rencontré de grosses difficultés fin 2018 à trouver des solutions de stockage pour ses refus de tri, et la situation en 2019 s'aggrave puisque ces difficultés ont été présentes dès le début de l'année. La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus.

Il est urgent que les pouvoirs publics apportent des garanties à nos entreprises concernant ce sujet, et facilitent le développement de solutions alternatives comme les Combustibles Solides de Récupération afin de permettre la poursuite de leur activité.

Le projet de Loi Économie Circulaire, actuellement en discussion, doit fournir des réponses sur ces points et amène de nouveaux défis pour nos entreprises, comme les REP (BTP, bricolage, jouet), les Certificats d'Incorporation Matière ou la consigne pour recyclage.

Nous sommes dans un temps fort de mouvance et de changement de paradigme. La Fédération, au travers de ses administrateurs et de ses permanents, met tout en œuvre pour défendre les intérêts de ses adhérents et du métier de recycler.

Jean-Philippe CARPENTIER
Président de FEDEREC



Éditions Fitamant,
2, rue Félix Le Dantec - cs 62020
29018 quimper cedex

Directeur de la rédaction et
de la publication :
Jacques Fitamant

Directeurs délégués :

Mathieu Fitamant, Arthur Fitamant

Dépôt légal à parution

Toutes les illustrations reproduites dans nos pages sont la propriété respective et exclusive de leurs auteurs ou de leurs ayants droit.
Crédit photos : FEDEREC/ADEC

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'éditeur ou du CFC

Une publication de

Fitamant
ÉDITIONS
ENVIRONNEMENT



IMPRESSION Imprimeries
de Champagne, 52000 Langres.
Imprimerie certifiée Iso 14001
et Print Environnement.



10-31-2009



Imprimé sur
papier PEFC.



Par Manuel
BURNAND,
Directeur Général
de FEDEREC

Le secteur résiste à une conjoncture qui se dégrade

En 2018, l'activité des entreprises de recyclage a résisté après une année 2017 de forte croissance. Le volume global collecté est en légère hausse, notamment grâce à une activité BTP en croissance en 2018. Les tonnages de déchets collectés par nos entreprises augmentent donc de manière continue, soutenus par une activité industrielle et une consommation des ménages soutenues. On note cependant des situations contrastées avec quelques filières en difficulté.

Le tonnage collecté en 2018 est estimé à 107,3 millions de tonnes, en hausse de 2 % par rapport à 2017 (105 millions de tonnes). Les entreprises de recyclage continuent donc à répondre aux demandes du marché amont et à collecter toujours plus de matières, malgré la dégradation progressive et constante de la valorisation des matières en aval, qui depuis fin 2017 inquiète les acteurs de la filière. Les réponses émises sur la marche des affaires dans nos enquêtes sont sans ambiguïté quant au retournement de conjoncture anticipé pour 2019.

Le secteur se restructure

Dans la continuité de 2017, le secteur du recyclage a poursuivi sa restructuration et sa concentration avec, à nouveau, une diminution du nombre d'entreprises (environ 1 000 en 2018 contre 1 100 en 2017) et d'établissements dédiés au recyclage (environ 2 000 en 2018* contre 2 050 en 2017).

Certaines entreprises multi-métiers ont préféré mettre un terme à leurs activités de collecte et de traitement de déchets non dangereux pour se consacrer à des activités plus rentables, d'autres ont fait l'objet de fusion ou d'acquisition, contribuant ainsi à concentrer le secteur et dans certains cas, à diminuer le nombre d'établissements. Le taux de diminution du nombre d'établissements est variable selon les régions, illustrant ainsi des dynamiques différentes reflétant les disparités de l'activité industrielle.

**Le chiffre demeure une estimation avec une incertitude de l'ordre de 5 %, en raison de la difficulté à contacter certaines entreprises identifiées et à s'assurer de la continuité de leur activité en lien avec le recyclage.*

L'activité principale des établissements demeure la collecte de tout type de déchet non-dangereux, de Déchets Industriels Banals ou de déchets du BTP, avec plus d'une entreprise sur deux collectant ce type de flux.

Les flux historiques des entreprises de recyclage, métaux ferreux et non ferreux, et papiers-cartons, restent les activités les plus fréquemment pratiquées par les entreprises du secteur.

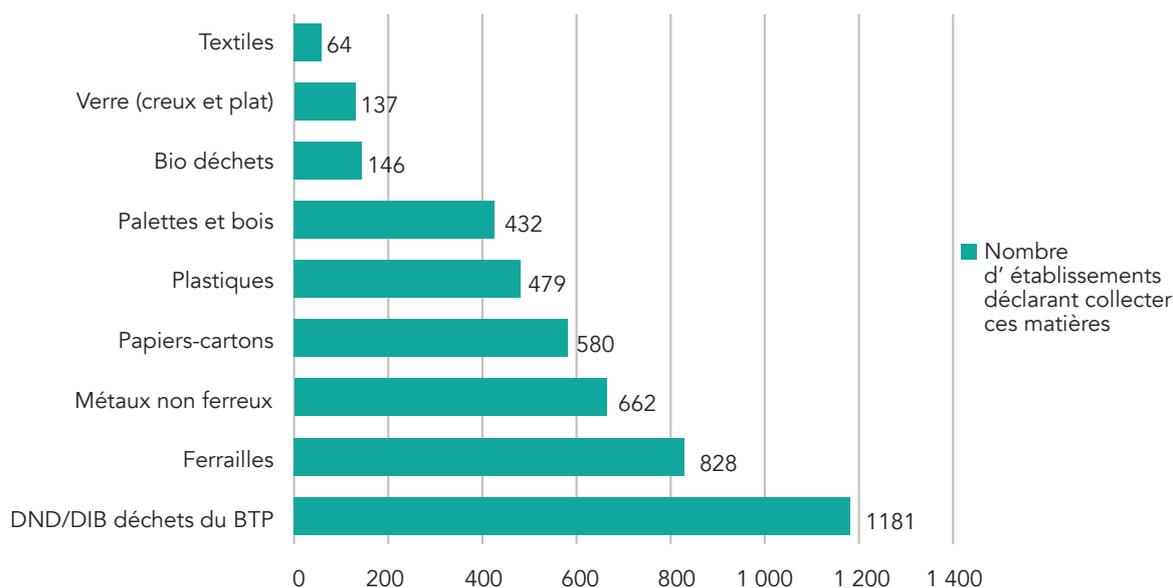
Malgré une conjoncture moins favorable, l'emploi continue de croître

En 2017, 90 % des interrogés avait été satisfaits ou plutôt satisfaits de l'année réalisée par leur entreprise et 77 % indiquait que 2018 serait également une bonne année. Dans l'enquête 2018, seulement 65 % considèrent en fine positivement 2018. Cette chute de 12 points atteste d'évidence une dégradation du climat des affaires. Ces informations sont à rapprocher d'une analyse plus qualitative attestant d'un très bon début d'année 2018, dans la lignée de 2017, alors que le second semestre a été plus compliqué.

Pour 2019, les entreprises anticipent une contraction de l'activité et des jours plus difficiles, puisque seulement 50 % des interrogés pensent que l'année sera positive pour le secteur.

	Tonnages collectés en 2018 (Kt)	Tonnages collectés en 2017 (Kt)	Variation tonnages 2017/2018 (%)
DND DIB Déchets du Bâtiment	41 600	41 490	+ 2,7 %
Déchets organiques	31 800	30 900	+ 2,9 %
Métaux ferreux	12 900	12 838	+ 0,5 %
Papiers Cartons	6 961	7 290	- 4,5 %
Bois	6 827	6 410	+ 6,5 %
Palettes	1 665	1 665	0 %
Verre	2 400	2 340	+ 2,4 %
Métaux non ferreux	1 905	1 969	- 3,3 %
Plastiques	904	900	+ 0,4 %
Textiles	239	223	+ 7,2 %
Solvants	97	94	+ 3,2 %
Total	107 298	105 019	+ 2,1 %

Activité des établissements 2018



Seuls 15 % des interrogés s'attendent à un accroissement du chiffre d'affaires pour l'année. Rappelons que les opinions émises sont pondérées par le poids des entreprises en termes de CA.

Malgré un climat des affaires qui s'obscurcit, on observe un accroissement de l'emploi de l'ordre de 1,6 % par rapport à 2017, à rapprocher des 2 % de croissance des tonnages collectés.

Le secteur du recyclage comptait, à fin 2018, 28 810 salariés, composés à 85 % de CDI. Le recours à l'intérim a également été important puisqu'il correspond à environ 15 % en ETP du volume total des salariés. Par ailleurs, un établissement sur cinq a recours à des structures d'insertion dans le cadre de contrats ou de missions confiées.

Cette progression a eu lieu sur l'ensemble du territoire mais de manière plus accentuée dans certaines régions comme la Bretagne ou la Nouvelle Aquitaine, alors que les grands bassins de population comme l'Île-de-France ou l'Auvergne Rhône-Alpes ont connu de légères contractions, sans doute de par le haut niveau d'activité industrielle les caractérisant, servi par des capacités de collecte et de recyclage proche de la saturation.

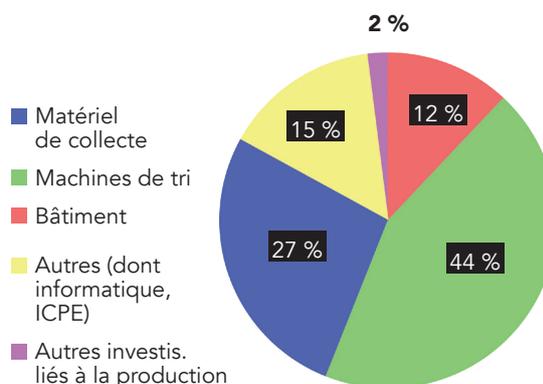
Les évolutions positives des tonnages collectés et de l'emploi par rapport à 2017 n'entraînent cependant pas de hausse du chiffre d'affaires qui, après avoir dépassé la barre des 9 milliards d'euros, (9,11 Mds€ rétropolé en 2017), diminue de 0,8 % pour s'établir en 2018 à 9,04 Mds€.

Après une année 2017 marquée par une forte croissance d'activité pour nos entreprises et des variations

positives des prix des matières premières issues du recyclage, l'année 2018 a été ambivalente. Après un premier semestre positif dans la lignée de 2017, le second semestre s'est avéré chaotique, marqué par la chute de certains cours, aggravée par des difficultés certaines des acteurs dans la recherche de solutions d'élimination des refus de tri, avec un impact direct sur les coûts de traitement.

Toutefois, le secteur poursuit sa mutation et continue de fortement investir dans les outils de production et les matériels de collecte. Les entreprises investissent dans de nouveaux équipements afin de se moderniser et d'être capables de répondre aux défis des années futures. Après une hausse de 12 % de l'investissement en 2017 (521 M€ - 5,8 % du CA), il progresse à nouveau de 9 % en 2018 pour atteindre 568 M€, soit 6,3 % du CA.

Répartition des investissements en 2018



Des acteurs du recyclage présents sur l'ensemble du territoire

La répartition régionale des établissements de recyclage montre que les entreprises sont implantées proche des zones d'activités industrielles et commerciales et des gisements de déchets à collecter et à transformer en nouvelles matières premières.

Assez logiquement, ce sont donc les bassins industriels historiques et actuels qui comptent le plus grand nombre d'établissements recensés : les Hauts-de-France, fief historique du recyclage, et la région Auvergne Rhône-Alpes, talonnées de près par l'Île-de-France.

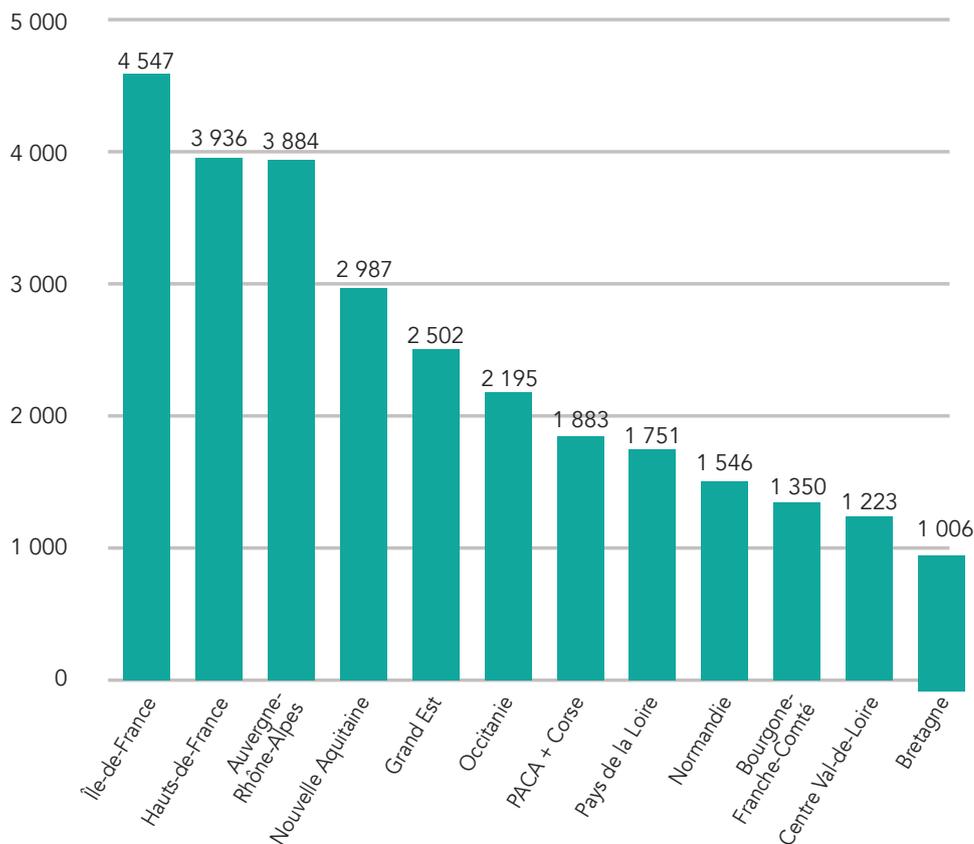
Certaines régions comme l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine ou les régions Bretagne et Pays de la Loire (regroupées chez FEDEREC au sein de FEDEREC Ouest), connaissent depuis plusieurs années une évolution

positive du nombre d'établissements, dans la lignée de l'évolution positive de leur économie et de la croissance de leur population.

Au global, ces évolutions régionales positives sont contrebalancées par une concentration sectorielle qui se poursuit et vient donc diminuer le nombre total d'établissements. Dans certaines régions, le bilan des regroupements et des fermetures conduit en effet à une baisse des effectifs.

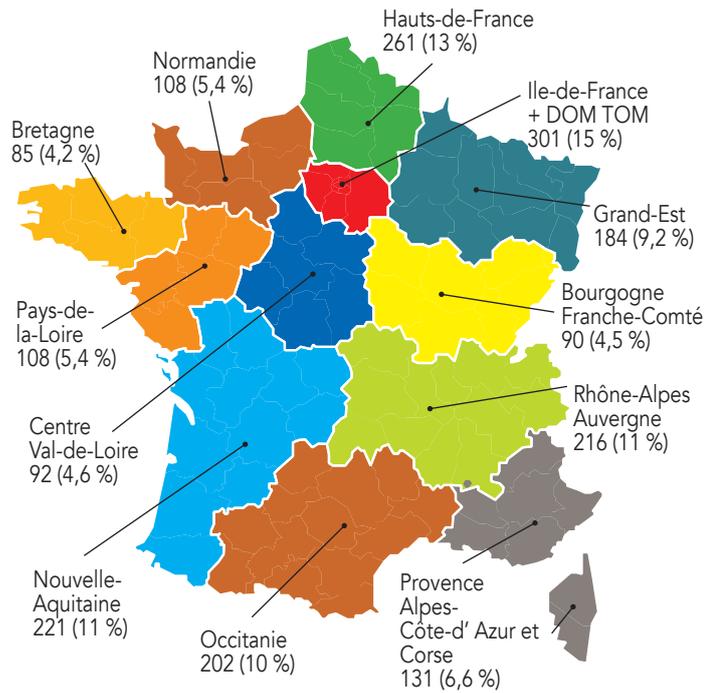
L'innovation est au cœur des métiers du recyclage, et certains flux demeurent aujourd'hui difficiles à valoriser, ce qui permet à des acteurs innovants de se démarquer avec des technologies et des procédés nouveaux.

Répartition régionale des effectifs employés en 2018

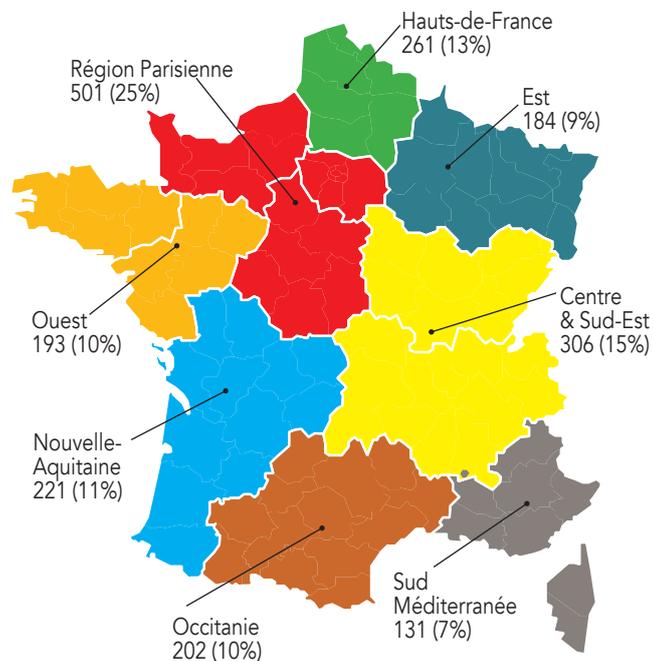


Répartition des 2 000 établissements en France métropolitaine

Nombre d' établissements selon les régions Administratives
(effectifs et %)



Nombre d' établissements selon les régions FEDEREC
(effectifs et %)



Note : Les DOM TOM sont inclus dans la Région Parisienne selon le découpage FEDEREC



Par Erwan
LE MEUR,
Président
de FEDEREC BTP

DÉCHETS DU BÂTIMENT

La filière se développe dans un contexte réglementaire incertain en 2018

Quatorze organisations professionnelles, parmi lesquelles FEDEREC, ont réalisé un état des lieux consensuel de la gestion des déchets du bâtiment, en vue d'étudier des scénarios de gestion efficace des déchets du bâtiment dans le cadre d'une économie circulaire. Cet état des lieux estime le gisement global des déchets de chantiers du bâtiment hors Travaux Publics à 46 millions de tonnes¹.

D'après son enquête annuelle, l'Observatoire FEDEREC estime qu'environ 41,6 millions de tonnes sont collectées par les entreprises de recyclage. Ce tonnage est en léger progrès avec + 2,9 % par rapport à 2017, après une progression similaire l'année précédente.

L'origine des déchets du bâtiment

La part la plus importante des tonnages collectés provient de la démolition et de la déconstruction, 25 millions de tonnes, contre 11,6 millions de tonnes issues des activités de réhabilitation de bâtiments et 4,96 millions de tonnes issues de la construction neuve.

Un regroupement en trois catégories

Les déchets issus du bâtiment peuvent être regroupés en trois catégories :

Typologie	Part démolition/ déconstruction	Part réhabilitation/ rénovation	Part Construction neuve	Description
Déchets inertes	75 %	42 %	84 %	Pierre, béton tuile, brique, verre plat...
Déchets non-dangereux non inertes	22 %	50 %	13 %	Isolants, plâtre, emballages, métaux, mélange issu de la réhabilitation
Déchets dangereux	3 %	8 %	3 %	Amiante, peinture, solvants, bois traité



1) Sources croisées SEDDR, AIMCC, SOES 2014, pour l'étude des 14

LA SÉLECTION ENVIRONNEMENT



TEREX®



ECOTEC

- Calibrage ajustable des produits
- Broyage Bois pour Biomasse 0,80 garanti
- Chambre de broyage VECOPLAN robuste et innovante
- Large éventail de produits traités



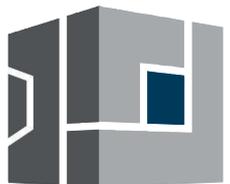
BROYEUR semi-rapide TDS V20

Pelles de manutention

Cribles de recyclage flip-flow



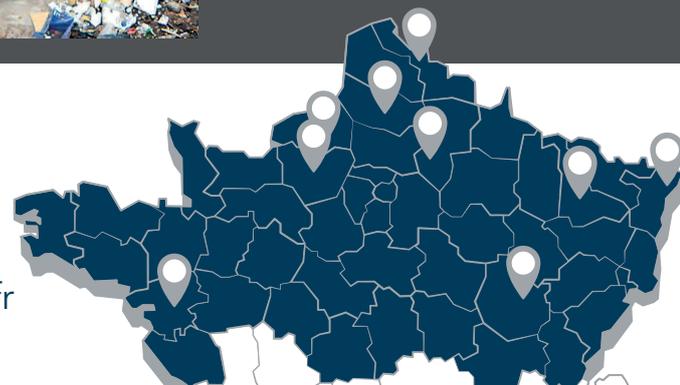
Trommels 2-3 fractions

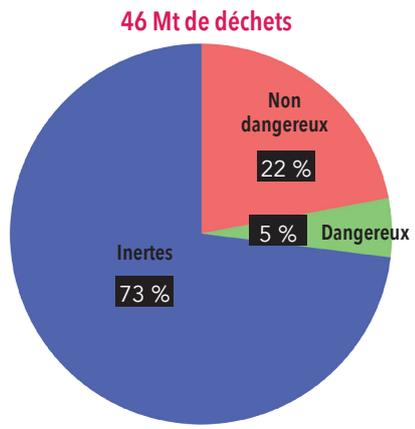
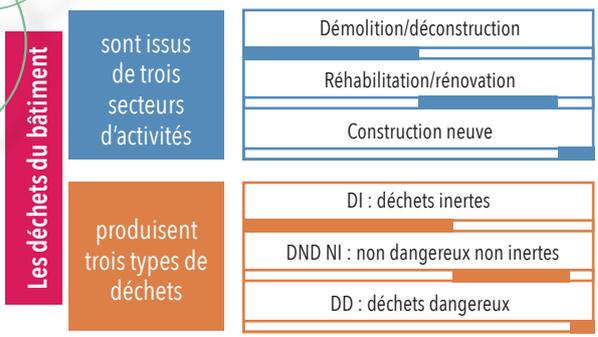
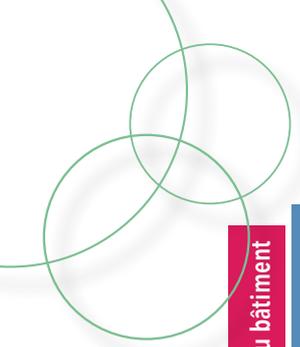


cimme
GROUPE

03 20 96 58 15

www.groupe-cimme.fr
terxecotec@groupe-cimme.fr





Un chiffre d'affaires stable

À 1 830 M€, le chiffre d'affaires de la branche est en légère hausse de 3 % par rapport à 2017 (1 777 M€). Ce chiffre repose essentiellement sur les prestations de collecte et de traitement qui sont facturées aux détenteurs des déchets et qui sont en augmentation en 2018, tirées par l'activité construction neuve en hausse et la mise en place de nouvelles contraintes pour la profession (TGAP, coûts de transport liés à la collecte...).

Bilan de l'année 2018 et perspectives marché pour 2019

FEDEREC BTP a été active en 2018 pour alimenter les réflexions sur l'évolution de la gestion des déchets de chantier en vue de favoriser l'économie circulaire. Notamment suite à la parution de la Feuille de Route Économie Circulaire gouvernementale qui souhaite étudier la mise en place d'un schéma de reprise gratuite des déchets du bâtiment et la mise en place d'une Responsabilité Élargie du Producteur sur le secteur du bâtiment.

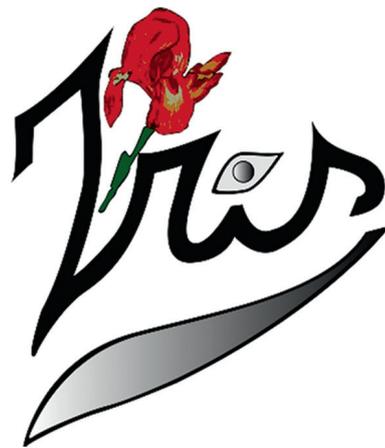
S'inscrivant dans une actualité forte concernant la valorisation de déchets inertes (notamment dans le cadre des travaux du Grand Paris), FEDEREC BTP a réaffirmé son souhait de voir se développer le recours aux Matières Premières issues du Recyclage. En association avec le Syndicat des Entreprises de Déconstruction, de Dépollution et de Recyclage (SEDDRe), la Société du Grand Paris (SGP), et avec le soutien de la direction régionale d'Île-de-France de l'ADEME, FEDEREC BTP a poursuivi la création du label RECYTERRE, à destination des plateformes de recyclage des terres de la région parisienne. Ces travaux participent directement à la mise en valeur des installations de recyclage dans un contexte très concurrentiel où la valorisation en remblais de carrière est dominante.

Les perspectives 2019 sur les volumes sont incertaines en raison d'un premier semestre dans la lignée de 2018, avec une activité construction neuve et rénovation soutenue, mais un second semestre durant lequel un essoufflement est constaté au niveau des mises en chantier et des permis de construire, ce qui augure un possible ralentissement de l'activité pour la fin d'année et en 2020. Le contexte réglementaire incertain et les travaux en réflexion au sein des ministères sur l'organisation de la gestion des déchets issus du bâtiment sous la forme de REP, ne mettent pas les acteurs en confiance. L'impact d'éventuelles mesures contraignantes sur les modèles économiques en place rend difficile de se prononcer sur l'évolution du chiffre d'affaires pour les années à venir.



Imagine Recherche Innove Solutionne

- CSR
- Collectes sélectives
- DAE / TVD
- OMR : Tri-compostage
- OMR : Tri-méthanisation
- Mâchefers



de votre partenaire spécialiste
dans la réalisation de vos unités
de traitement de déchets

Valorisons
ensemble
vos déchets



Par Jean-Pierre LUTHRINGER, Président de FEDEREC VALORDEC

DÉCHETS ORGANIQUES

Un tonnage en hausse

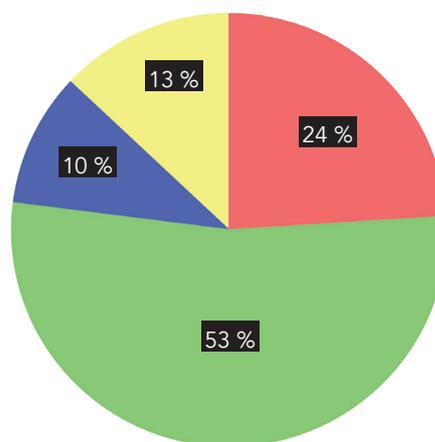
Un tonnage en hausse de 3 %

Avec 3 % de tonnages supplémentaires collectés en 2018, les déchets organiques ont connu une hausse plus conséquente qu' en 2017 (0,7 %). Ce sont ainsi **31,8 Mt** qui ont été collectés contre 30,9 Mt en 2017, soit 900 000 tonnes supplémentaires.

Alors que les tonnages issus des biodéchets des ménages, les déchets verts et les déchets issus des industries ont tous augmenté de 400 000 à 500 000 tonnes, les boues collectées ont, quant à elles, diminué de 500 000 tonnes. Entre 2017 et 2018, ce sont 500 000 tonnes supplémentaires de déchets de ménages qui ont été traitées dans des installations de compostage ou de méthanisation. L' augmentation peut, entre autres, trouver sa justification dans le déploiement de l' obligation du tri à la source des biodéchets. Cette hausse coïncide notamment avec le développement de la filière méthanisation : plus de soixante nouvelles installations ont été inaugurées au cours de l' année 2018. Les sites agricoles représentent une forte part des installations, leur nombre étant passé de trente-et-un en 2010 à plus de quatre cents en 2018.

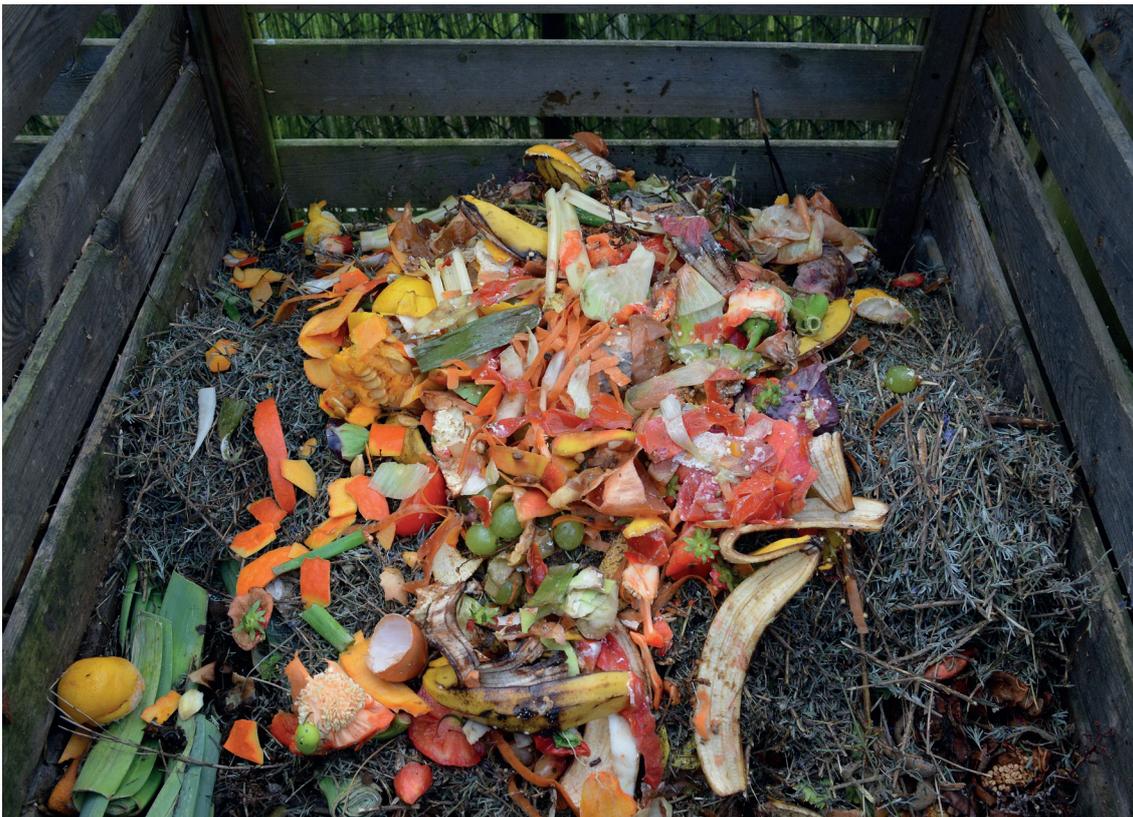
Après une baisse en 2017, la collecte des déchets verts a augmenté de 5 %.

Répartition des déchets organiques par origine (matière sèche)



- Déchets ménagers
- Boues de STEP
- Déchets verts
- Industries





Contrairement aux autres gisements organiques qui peuvent contenir jusqu' à 80 % d' eau, les déchets verts n' en sont constitués qu' à environ 60 %. Ainsi, pour seulement 28 % des tonnages bruts collectés, les déchets verts représentent en fait 53 % des tonnages de matière sèche.

D' une manière générale, les 31,8 Mt collectés n' entraînent, après traitement, la production que de 8,27 Mt soit une réduction de 74 %.

Perspectives 2019

L' année 2019 sera notamment marquée par la publication de la nouvelle version de la Programmation Plu-

riannuelle de l' Énergie, suite au processus d' élaboration qui s' est déroulé depuis 2017, à travers des groupes de travail techniques, puis en associant le grand public au 1^{er} semestre 2018 via un débat public. Il conviendra de veiller à ce que l' objectif de 10 % de gaz renouvelable (injecté ou consommé directement) à l' horizon 2030 fixé dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 soit maintenu.

En 2019, les tendances s' inscriront probablement dans la continuité de l' année écoulée. Les objectifs en cours (collecte séparée, production de biogaz...) sont en effet toujours en phase de déploiement, et donc vecteurs de croissance des tonnages collectés et traités.

Origine des déchets organiques (source ADEME, étude FEDEREC)	Gisement brut en kt	Matière sèche en kt
Déchets ménagers envoyés en compostage ou en méthanisation	9 550	1 985
Déchets verts	8 900	4 383
Boues de Step	8 000	827
Industries (agroalimentaires, papetières, autres)	5 400	1 075



Par Marie-Pierre MESCAM, Présidente de FEDEREC Métal

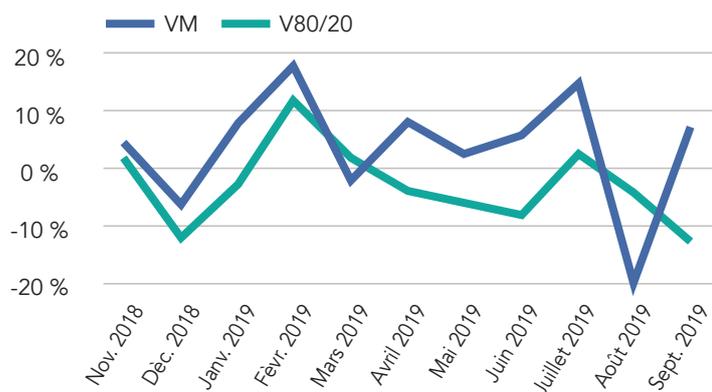
MÉTAL

Une année positive mais un horizon qui s'assombrit

L'année 2018 a été riche en événements pour la filière métal. Les chiffres, comme annoncés, sont dans la lignée de ceux de 2017 avec une augmentation de 1 % de la collecte (12,9 millions de tonnes) malgré un contexte macroéconomique chahuté. Le second semestre a été plus compliqué que le premier, suite à la fermeture de la Chine à certains déchets et aux mesures protectionnistes mises en place assorties de taxes douanières qui perturbent les flux. Même si les prix de matières ferreuses n'ont que peu fluctué, les

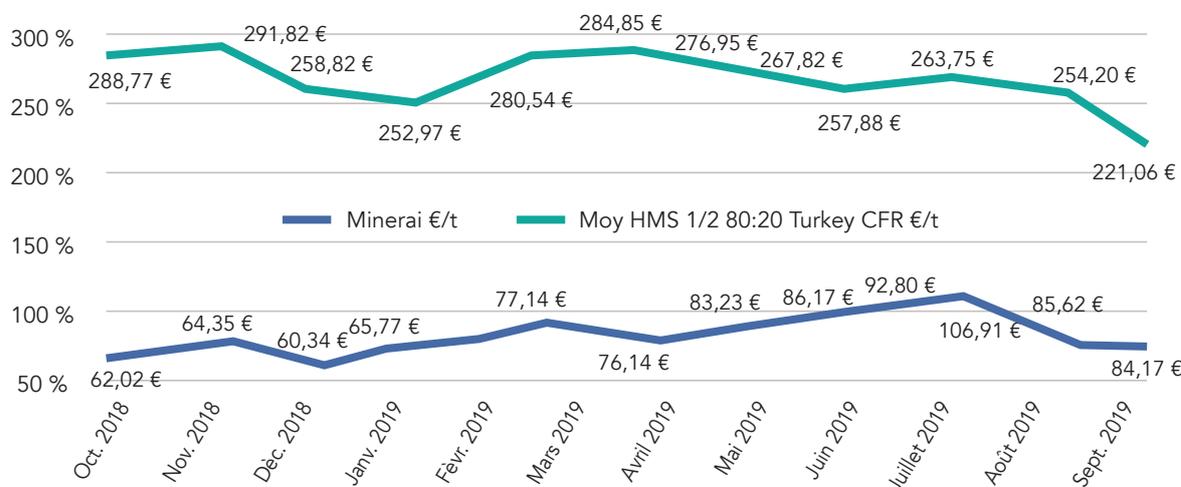
volumes de la collecte se contractent. Une augmentation notable est celle de la collecte provenant de déchèteries (de 0,26 Mt en 2017 à 0,77 Mt en 2018). Les variations du prix des ferrailles sont restées dans une fourchette de 15 €/t, ce qui est relativement stable comparé aux années précédentes (cf. courbe verte ci-dessous). La production d'acier en Europe a été durement affectée par la crise économique de 2008-2009 mais est stabilisée depuis 2010.

Courbe de l'évolution des prix de vente HSM1/2 VS minerai de fer en €/T

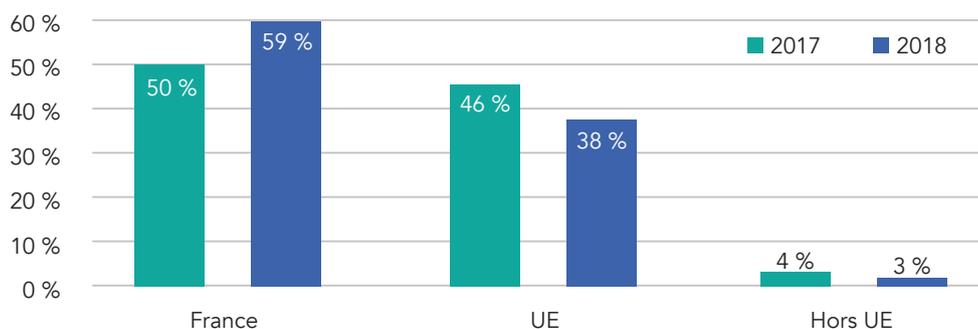


Le chiffre d'affaires de la filière s'établit pour l'année 2018 à 2,4 milliards d'euros

La production des aciéristes européens a été en 2018 de 167,4 millions de tonnes (9,3 % de la production mondiale) dont 15,4 millions pour la France (9,2 %), dont 25 % produits par la filière électrique. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2017 (-0,6 %) et en deçà des prévisions (+1,9 %), et de ce que nous présumons au premier semestre. La consommation apparente d'acier en Europe s'établit à 164,3 millions de tonnes, en croissance de 3,2 % par rapport à 2017. La plus forte progression étant le secteur de la construction avec +4,8 %, représentant 34 % de la consommation. Quant à la consommation de ferrailles Europe,



Répartition des volumes vendus selon la destination



elle a augmenté de 9,2 % pour s'établir à 18,6 millions de tonnes et représente aujourd'hui 56 % de la consommation de matières premières pour produire de l'acier. Il sera intéressant de voir l'évolution de ce chiffre au vu de la courbe du prix du minerai de fer en 2019 (cf. courbe noire ci-dessous). Les tensions et incertitudes économiques se sont accrues au cours du second semestre 2018. Les problèmes rencontrés par la filière automobile et les décisions géopolitiques (droit de douane aux États-Unis) ont amené nos clients à voir leurs carnets de commandes évoluer à la hausse comme à la baisse, parfois de façon très soudaine.

Le problème de saturation des installations de stockage des déchets non dangereux en France est toujours d'actualité et la fin d'année 2018 dans certaines régions a été compliquée avec la fermeture provisoire de centres de recyclage, n'ayant plus d'exutoires pour recevoir des déchets ultimes et notamment les résidus de broyage.

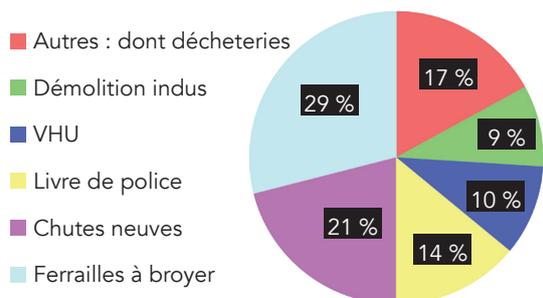
Perspectives 2019

Une fois n'est pas coutume, une année dont la lecture est fort difficile. Il semble que les volumes de collecte soient sensiblement à la baisse, pour le premier semestre de l'ordre -10 à -15 % selon les secteurs d'activité.

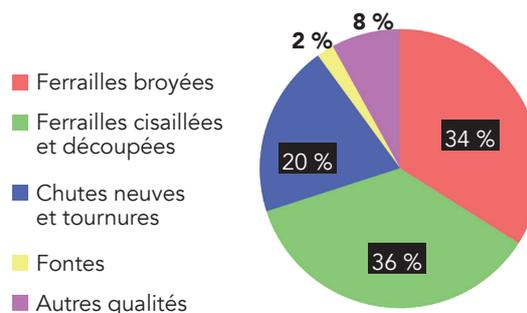
Aidé par le cours du minerai et donc un ratio plutôt favorable, le prix des ferrailles est relativement stable, l'ajustement se faisant principalement sur les volumes. Les négociations se font de plus en plus tard dans le

mois, scrutant la moindre vente sur la Turquie donnant le ton de la variation, avec des retournements de situation d'une journée à l'autre, face auquel nos clients ont à bien des difficultés à s'adapter et trouver la véricité du marché. Le secteur automobile est toujours en difficulté. Les usines fabriquant des aciers pour la construction doivent faire face au prix bas de la concurrence étrangère. Rappelons que ces acteurs font partie de la filière électrique et consomment donc exclusivement des Matières Premières issues du Recyclage. Il serait temps que le bénéfice environnemental soit pris en compte dans le coût de revient de leur produit fini afin de leur donner un avantage compétitif sur le marché. Si certains, à l'instar d'Arcelor, ont annoncé des fermetures et donc des réductions de capacité, sur le territoire français, le choix de produire et de stocker a plutôt été privilégié. D'ailleurs, en 2018, les exportations ont chuté de 1 % hors Union Européenne et de 8 % au sein de l'Union européenne. Nos points de vigilance sont donc nombreux, y compris en ce qui concerne le Projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dont la part industrielle semble ne pas avoir été prise en compte, concernant notamment la volonté de mettre en place de nouvelle REP pouvant impacter nos entreprises. Nous nous réjouissons cependant que le CSR (Combustibles Solides de Récupération) y soit enfin mentionné, car même si certaines choses sont encore à préciser, nous devons trouver des alternatives à l'enfouissement des déchets pour nos refus de tri.

Provenance des métaux ferreux collectés



Typologie des qualités sortantes de métaux ferreux



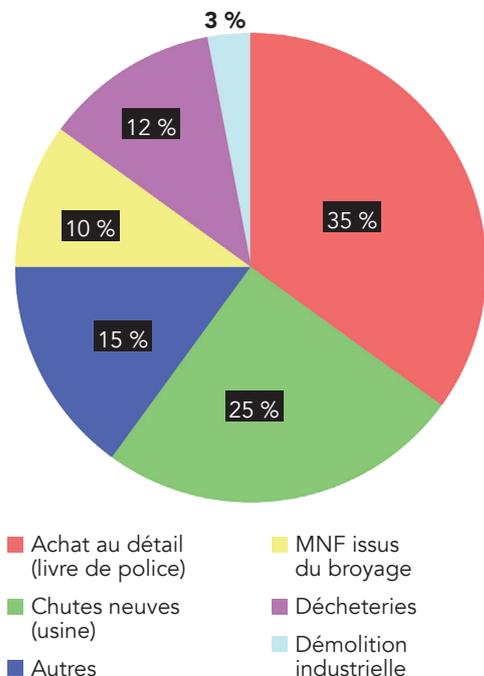


Par Patrick KORNBERG, Président de FEDEREC Métaux Non Ferreux

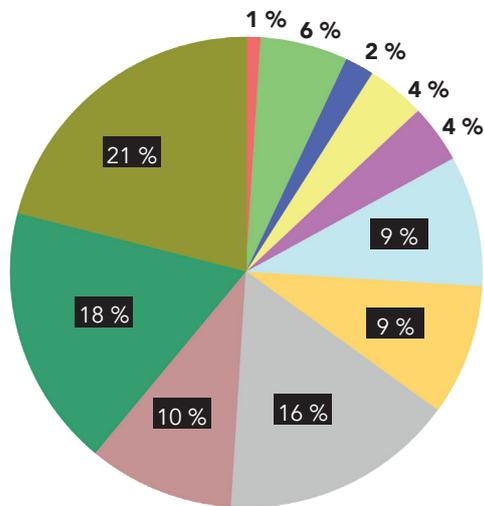
MÉTAUX NON FERREUX

Un marché déstabilisé par la géopolitique mondiale

Provenance des MNF collectés



Typologie des MNF vendus



Contexte économique et situation du marché

La profession a connu une belle année 2018, malgré une situation géopolitique mondiale compliquée. En effet, la décision de la Chine d'interdire l'importation d'abord de vingt-quatre types de déchets sur son territoire en juillet 2017, puis de restreindre l'importation de treize autres catégories à compter du 1^{er} mars 2018, a bouleversé l'économie mondiale sans opposition possible par les pays concernés.

La fermeture de ces débouchés, comme prévu, a freiné une grande partie de l'exportation de produits comme les moteurs électriques ou les câbles. Remarquons ainsi que la vente export en dehors de l'Union européenne a baissé de 2 %. Néanmoins, la vente a augmenté en France sur l'année 2018, ce qui peut être expliqué par l'investissement de certaines entreprises de recyclage dans des grenailleuses ou dans de nouvelles installations de tri pour contrer les mesures chinoises.

S'agissant des cours des métaux, le cuivre a été stable toute l'année puis légèrement en hausse. Les usines consommatrices de cuivre ont gardé un stock suffisant pour leurs capacités et leurs besoins, décalant ainsi leurs achats. De ce fait, les commandes ont été livrées au début de l'année 2018 et non en fin d'année 2017.

Volumes

Au global, les volumes collectés et préparés par la filière de recyclage des métaux non ferreux en 2018 ont baissé de 3,3 % par rapport à 2017, passant de 1,969 million à 1,905 million de tonnes.



Cette baisse globale peut s'expliquer par la baisse très importante (6 %) des achats au détail, potentiellement due à l'interdiction du paiement en espèces des achats au détail. Il est possible que les tonnages « manquants » soient partis vers les pays transfrontaliers, ne subissant pas cette mesure.

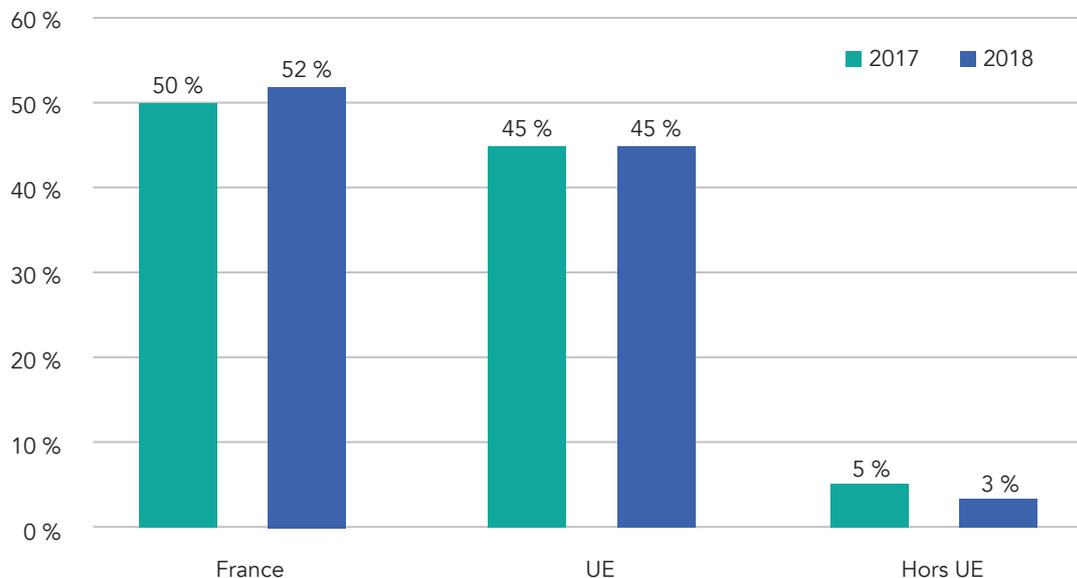
La vente de l'aluminium hors câble a, quant à elle, baissé de 3 % et les câbles d'aluminium de 1 %. La vente du

cuivre hors câbles et moteurs a augmenté de 2 % et les câbles cuivre de 1 %.

Les conséquences de cette baisse des volumes et de la situation économique complexe, sont une **diminution du chiffre d'affaires de l'ordre de 5 %, pour s'établir à 2,839 milliards d'euros en 2018.**

Ce résultat négatif est à relativiser après une année 2017 marquée par une forte hausse (10 %).

Répartition des volumes vendus selon la destination





Par Pascal GENNEVIÈVE, Président de FEDEREC Papiers-Cartons

PAPIERS-CARTONS

Baisse significative des quantités de papiers et cartons recyclés

Un tonnage global en baisse de 4,6 % par rapport à 2016

En 2018, le tonnage de papiers-cartons triés et mis sur le marché a chuté de **4,6 %** par rapport à l'année précédente. Comme les années précédentes, cette baisse affecte l'activité de recyclage des papiers (-5,6 % avec 2 252 000 tonnes collectées/triées) dont le gisement est en baisse chronique. Mais, en 2018, la baisse affecte également l'activité de recyclage des cartons (-4,1 % avec 4 708 000 tonnes collectées/triées), ce qui constitue un fait nouveau.

Le tonnage total collecté/trié en France s'élève à **6 960 000 tonnes** en 2018, ce qui représente un taux de récupération de 79,2 %, en baisse par rapport à 2017, pour la première fois depuis de nombreuses années. Il convient de noter que ce taux baisse également sur l'ensemble de l'Europe (de 72,3 % à 71,6 %).

Cette baisse, difficile à expliquer dans le détail, est en grande partie liée à la fermeture des débouchés asiatiques qui permettaient d'écouler l'excédent européen (7 900 000 t). La consommation papetière française est restée stable (5 395 000 t), mais avec son excédent net de 1 565 000 t de papiers-cartons de recyclage, la France

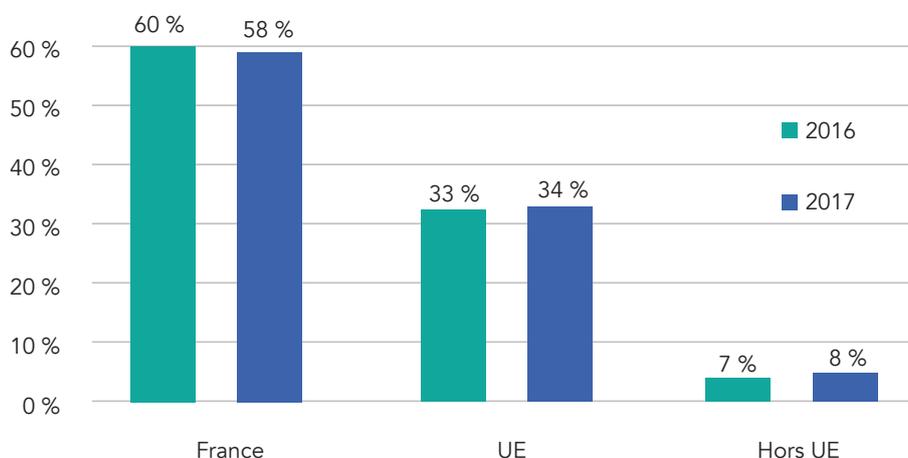
a été particulièrement affectée par le manque de filières papetières. Compte tenu de ces difficultés d'évacuation, il est probable qu'une partie des fibres n'a pas été extraite des déchets en mélange et qu'une autre a été évacuée avec les refus de tri.

Les cartons : Les cartons d'origine industrielle et commerciale restent très majoritaires (plus de 80 %), et leur qualité a permis d'assurer leur commercialisation. Les flux issus du service public de gestion des déchets sont restés stables pour la première fois, malgré le développement du e-commerce, gros utilisateur d'emballages cartons. Les flux de « papiers et cartons mêlés » issus des collectes sélectives ont connu des difficultés d'évacuation parfois critiques en début 2018.

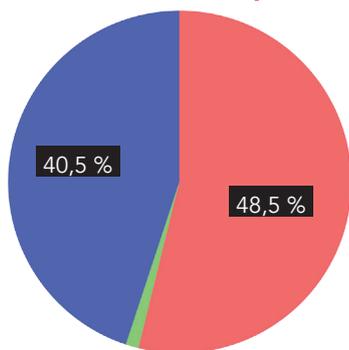
Les papiers : L'activité de recyclage des papiers continue à souffrir, en raison de la diminution de l'utilisation de papiers graphiques dans ses principaux usages (édition, presse...). La baisse du volume d'archives papiers, déjà observée, se confirme.

La baisse chronique du gisement de papier se poursuit. La collecte française de sortes à désencreur reste toutefois

Répartition des volumes vendus selon la destination



Répartition des volumes de papier collectés selon la provenance



- Collecte sélective (SPPGD)
- Collectes privées hors papiers de bureau
- Collecte papiers de bureau

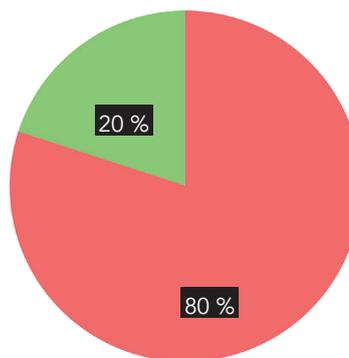
excédentaire par rapport aux consommations des usines papetières implantées en France.

Un chiffre d'affaires en baisse

L'effondrement des prix (divisés par deux pour le carton) et la baisse des volumes ont conduit à une baisse significative du chiffre d'affaires de la profession (729 M€, soit 26 % par rapport à 2017).

Les cartons et les « papiers et cartons mêlés » ont été les plus affectés par la baisse des prix consécutive à la saturation du marché européen et du marché mondial.

Répartition des volumes de carton collectés selon la provenance



- Cartons des entreprises
- Emballages cartons issus du SPPGD

Le prix des sortes à désencreur s'est maintenu.

Perspectives 2019 et 2020

Le marché chinois, qui était déjà très restrictif en quantité et en qualité, s'est totalement fermé aux flux européens de papiers-cartons en 2019. Les usines papetières du sud-est asiatique, qui consommaient une partie des excédents européens et américains ont été saturées et/ou ont mis en place des dispositifs de contrôle contraignants qui ont entraîné un engorgement du marché mondial.

La France, qui a un taux de collecte élevé et une consommation papetière très inférieure au volume collecté, est particulièrement affectée par ce manque d'exutoires.

La première conséquence de cet excédent de l'offre par rapport à la demande est un effondrement des prix. Le prix du carton va atteindre son niveau le plus bas depuis dix ans. La seconde conséquence est l'impossibilité d'écouler la totalité des matières produites par les centres de tri, lesquels ayant une capacité de stockage limitée, vont rapidement se trouver engorgés. Cette situation peut s'avérer critique et l'arrêt temporaire de certains centres de tri n'est pas à exclure.

Les flux issus des collectes sélectives des ménages, dont le niveau de qualité est souvent inférieur, devraient être davantage affectés par ces prix bas et ces difficultés d'écoulement. Les perspectives 2019 sont donc particulièrement sombres pour la profession et pour le recyclage des papiers-cartons dont le taux de récupération devrait encore baisser cette année.

À partir de 2020, la création de nouvelles capacités en Europe et la structuration de certains marchés asiatiques (hors Chine) devraient offrir de nouveaux débouchés et permettre d'absorber une partie des excédents européens.





Par Lise LAMBERT,
Présidente
de FEDEREC
Palettes & Bois

BOIS

Un marché qui croît et une conjoncture qui évolue vite

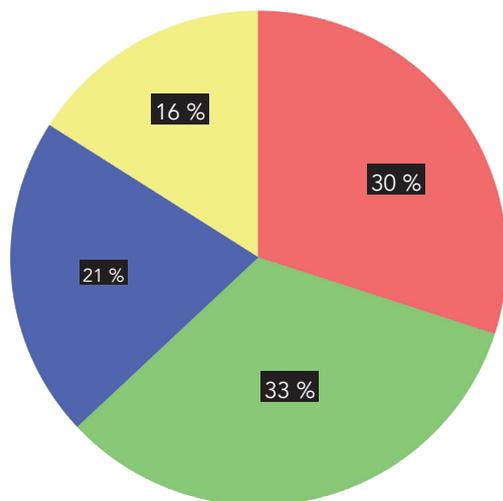
Une nouvelle fois, les tonnages de bois collectés en 2018 augmentent pour s'élever à 6,82 Mt¹, représentant une variation de +6,5 % par rapport à 2017. En 2018, les origines des tonnages collectés sont réparties entre quatre catégories :

Constat-Bilan

En 2018, 80 % du bois collecté a été valorisé, en recyclage matière via l'industrie des panneaux de particules, ou par valorisation énergétique :

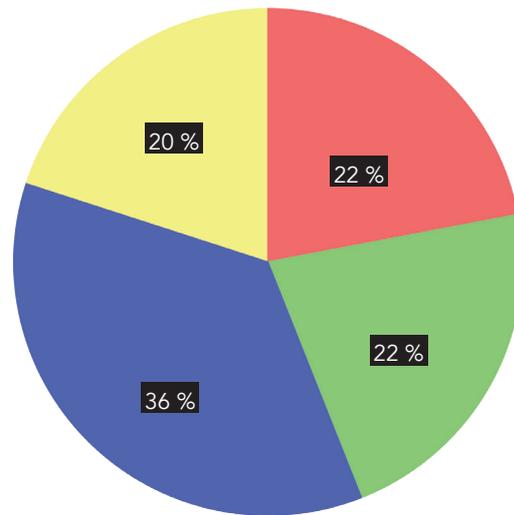
1) Les chiffres 2018 représentent les tonnages Bois hors palettes.

Répartition des volumes collectés selon la provenance



■ DND DIB ■ Activités industrielles
 ■ Ménages, collectivités, REP ■ Filière emballages

Destination des tonnages sortants



■ Bois Matière France ■ Bois énergie
 ■ Bois Matière Hors France ■ Élimination

111 MILLIONS

C'est le nombre de **palettes** collectées par les entreprises en 2018 soit un chiffre stable par rapport à l'année 2017.

Les utilisations du bois

En valeur absolue, les volumes valorisés en bois matière ont fortement augmenté, passant de 2,2 Mt en 2017 à 3 Mt en 2018, grâce aux panneautiers qui ont connu une année 2018 très positive et ont consommé beaucoup de bois de recyclage. Le marché du bois énergie s'est sta-



bilisé en 2018 après une année 2017 en forte croissance, marquée par le démarrage d'installations en France et par la mise en place de circuits d'exportation vers les pays scandinaves.

Cette forte activité de la valorisation des bois en matière a pour conséquence, pour la deuxième année consécutive, la forte baisse des tonnages envoyés vers l'élimination (-8 %) au profit de la valorisation, représentant un tonnage supplémentaire valorisé de près de 500 000 tonnes.

Le marché de la valorisation énergie

La **valorisation énergie** représente un tonnage de 2,45 Mt, et s'effectue très majoritairement dans des chaudières industrielles.

Après avoir connu un pic en 2017, les flux de bois exportés pour faire l'objet d'une valorisation énergétique ont reculé en 2018 au profit d'une valorisation dans des installations françaises. Les valorisations en chaudières ont notamment augmenté de plus de 100 kt en 2018.

Un chiffre d'affaires stable

Après un net recul en 2016 (-16 %), le chiffre d'affaires de la filière hors palettes est estimé en stagnation pour

l'année 2017, soit 169 M€. La hausse des volumes commercialisés a en effet été contrebalancée par une nouvelle baisse des prix de la matière.

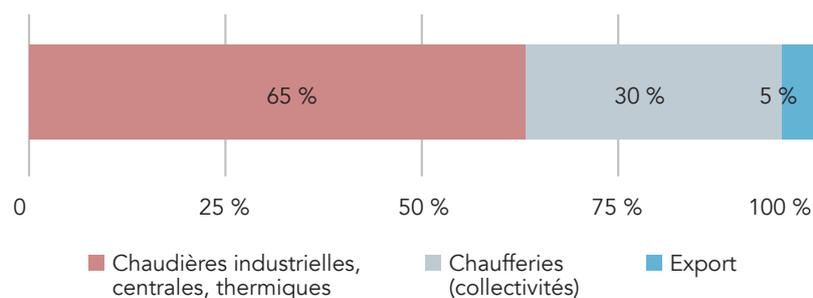
Perspectives 2019

Une certaine dépendance à la croissance économique du pays

Le premier semestre 2018 a permis aux industriels du recyclage de réguler les stocks de bois en présence sur les plateformes, et d'exercer leur activité plus sereinement. Ceci est notamment dû à une reprise de la croissance en début d'année, qui a entraîné une forte demande de la part des fabricants de panneaux de particules. Cette embellie a brutalement pris fin en septembre 2018 et ne semble pas décidée à reprendre pour l'année à venir. Malgré les nombreux efforts des entreprises, certaines tensions régionales sur les exutoires d'élimination pourraient localement perturber l'activité en 2019, comme ce fut le cas au terme de l'année 2018.

Parallèlement, de nouvelles installations devraient commencer à consommer du bois énergie issu du recyclage au dernier trimestre 2018, pour un fonctionnement de croisière en 2019.

Répartition des ventes de bois énergie selon les destinations





Par Fabien
DESSPORT,
Président
de FEDEREC
Solvants

SOLVANTS

Solvants régénérés : une augmentation des tonnes traitées, un marché en développement

Un tonnage en augmentation

On observe une sensible augmentation des tonnages entrants en usine de régénération, comme des tonnes vendues, et donc logiquement, du chiffre d'affaires de nos entreprises.

À titre d'exemple, de 89 500 tonnes entrantes sur site en 2016, nous sommes passés à 97 300 tonnes en 2018. On peut attribuer cette augmentation à deux facteurs. Le premier, une sensibilisation plus forte des acteurs de la filière, au tri et à la gestion des déchets de manière générale. Le second facteur tient probablement à la saturation des incinérateurs et à une baisse significative de leurs besoins en produits à haut pouvoir calorifique (PCI). Par ailleurs, d'un chiffre d'affaires de 56 M€ en 2016, nous sommes passés à 63,60 M€ en 2018. Là encore, deux facteurs expliquent cette croissance : l'augmentation des volumes traités d'abord, un cours et un prix de vente plus favorables ensuite.

Perspectives 2019

La sortie du statut de déchet (SSD) des solvants régénérés a été autorisée et encadrée par un règlement de

février 2019 attendu depuis plusieurs années. Elle renforce le statut historique des solvants régénérés comme matière première.

Si cette SSD induit une charge administrative supplémentaire pour les entreprises, celles-ci y voient un avantage à moyen terme, qui devrait conduire certains clients jusqu'ici réticents à utiliser des matières régénérées, à ne plus faire de distinction avec les matières vierges. Le BREF traitement de déchets, et les MTD (meilleures techniques disponibles) ont été anticipés et bien intégrés par le SYRES. Il faut toutefois noter que les usines devront se montrer prêtes à voir leur rentabilité fortement impactée par des investissements non productifs pour répondre aux exigences de canalisation des Composés organiques volatils (COV) et à leur traitement. En clair, en raison de cet encadrement plus strict des émissions dans l'air, certaines installations devront s'adapter. Pour rappel, l'ensemble des régénérateurs européens représente 1 % des émissions de COV dans l'air.

Enfin, la baisse d'activité de l'industrie automobile, annoncée par la presse spécialisée pour l'année 2020, pourrait avoir un impact non négligeable sur les activités de régénération.



PROJAC



PROJAC
L'OUTIL DE RECYCLAGE & RÉCUPÉRATION

☎ 0389 433 630
✉ projac@projac.fr

www.projac.fr

Une machine pour chaque application

COPEX

www.copex.com



Lanester, France
+33 (0)2 97 76 26 44
contact@copex.com



Par Christophe Viant, Président de FEDEREC Plastiques

PLASTIQUES

Une filière en pleine tempête

Constats

- **Stabilité des volumes plastiques collectés à 904 000 tonnes** (+0,4 % par rapport à 2018).
 - Baisse des volumes industriels (-10 % sur certains produits)
 - Hausse des volumes issus de la CS qui atteint 33 % du global (collecte sélective)
- Baisse du chiffre d'affaires global de la filière à **188 millions d'euros** (-4,5 %) en 2018.
 - Augmentation des prix de vente des flux issus de la CS (hors films extension)
 - Baisse des prix de ventes des flux issus de l'industrie (jusqu'à -70 % pour les films).

La nouvelle donne internationale

Comme attendu fin 2017, le tsunami chinois lié à l'arrêt des importations des produits du recyclage touche les côtes de la filière plastique dès le 1er janvier 2018 et pour toute l'année. Courant 2018, des objectifs européens et des décisions nationales durcissent une situation déjà extrêmement tendue.

- **La fixation par l'état d'objectifs ambitieux**
 - 100 % plastiques recyclés
 - Intégration de plastiques recyclés (rPET)
- **La limitation des déchets dans les installations de stockage et les incinérateurs**
 - Limitation des entrées en enfouissement et en incinération
 - Augmentation des refus issus du tri des plastiques français et fabrication de CSR)
 - Interdiction d'enfouissement de déchets plastiques
- **La fermeture effective de la Chine au 1er janvier 2018**
 - Baisse importante des exportations
 - Réorientation de certains flux vers les usines européennes ou vers d'autres pays d'Asie

Le marché français s'adapte dans la douleur

À l'international :

Si, en 2017, les entreprises françaises et européennes trouvaient encore des débouchés au grand export, notamment sur des pays d'Asie, en 2018 le marché international s'est complètement fermé.

En effet, les exportations hors Union européenne ont diminué de **82 %** par rapport à 2017 (la baisse avait été seulement de 15 % en 2017) tandis que les exports dans l'UE ont augmenté de **59 %**, illustrant un fort recentrage de l'activité sur le marché français et européen.

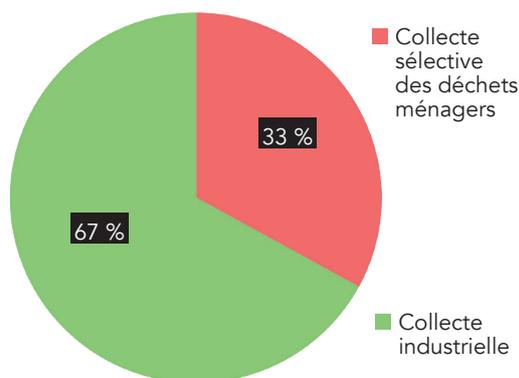
Le marché français représente aujourd'hui **plus de la moitié** des tonnages vendus par les entreprises de recyclage.

Selon Eurostat, les exportations françaises (Europe + Grand Export) ont représenté **409 000 tonnes** en 2018, soit -12 % par rapport à 2017.

Et si, en 2017, la Chine consommait 250 000 tonnes achetées à la France (directes et indirectes), cette consommation est devenue quasi nulle en 2018.

Afin de bénéficier de la fermeture de la Chine, les autres pays d'Asie du Sud-Est se sont positionnés pour la reprise et le recyclage de ces flux. Ce sont des exutoires néces-

Répartition des volumes collectés selon la provenance





saires mais en capacité insuffisante pour consommer ces volumes importants (+ 60% sur la Malaisie par exemple). En effet, malgré leurs bonnes volontés, ces pays peinent à s'adapter par manque de capacités (infrastructures, financement, techniques, politiques environnementales, installations et outils). Finalement, en 2018, l'Asie a consommé 87 700 tonnes, quasi exclusivement sur l'Asie du Sud-Est, soit 35 % du volume exporté en Chine en 2017.

Sur ses marchés de proximité :

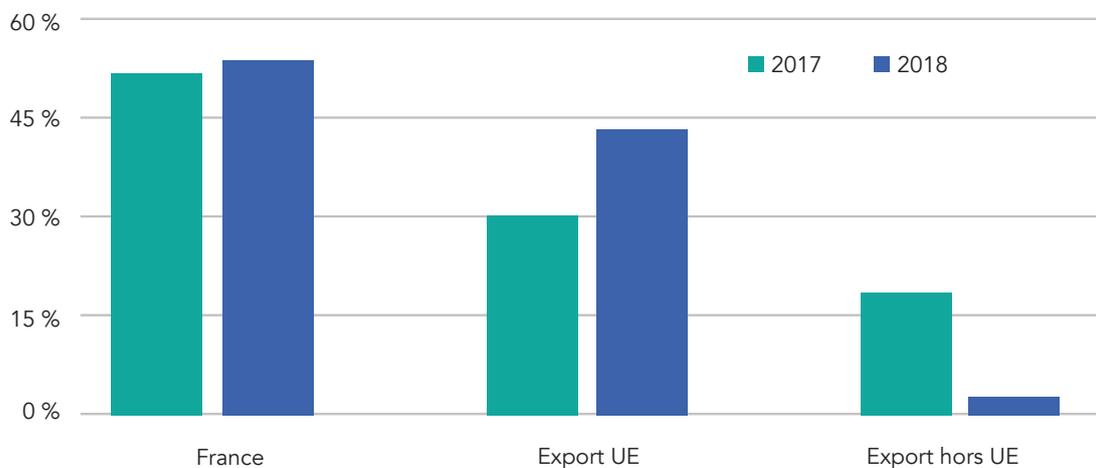
La filière plastique française subit, souffre, plie, mais s'adapte néanmoins et réussit à faire face. Elle se repense en réorientant ses flux mais aussi en améliorant le tri, en investissant dans des outils de tri ou de régénération.

Sur le marché des plastiques industriels, les produits issus de l'emballage sont les premiers à être impactés. Les films en mélange ou « à laver » sont particulièrement touchés par la baisse de la demande. Nécessité d'amélioration du tri et des qualités produites, réorientation des flux, saturation des filières, difficultés de placement des volumes et chute des cours. Les plastiques techniques, les monoproduits propres et ceux de bonnes qualités sont quant à eux relativement épargnés, et continuent de trouver preneurs à des prix décents, même en Chine.

Le marché de la collecte sélective résiste mais subi les mêmes contraintes que les marchés industriels pour les qualités basses.

- Le PET clair connaît une forte demande et une hausse des prix grâce aux incitations politiques à l'intégration, et aux engagements d'éco-conception. Même tendance pour le PEHD.
- Le PET foncé connaît des difficultés à la vente car une partie des volumes qui partait pour la Chine a été redistribuée sur des exutoires européens (fibres) déjà saturés. S'y ajoute une qualité française peu appréciée par les filières (présence de PET opaque).
- Les solutions de recyclage des films issus de l'extension des consignes de tri (ECT) continuent d'être particulièrement difficiles, faute d'exutoires suffisants. Les conditions de reprise de ces produits s'écroulent, d'autant que le volume tend à augmenter du fait du déploiement de l'ECT.

Répartition des volumes vendus selon la destination



Perspectives 2019 : inquiétudes et ambitions

L'année 2019 promet d'être singulière.

L'augmentation des stocks de certains produits « à trier » couplée avec la limitation des entrées en centre de stockage et l'absence de réelle solution de valorisation énergétique, annonce, à court terme, une problématique explosive.

Les engagements d'incorporation de plastiques recyclés poussent la demande et ouvrent des perspectives plus que positives pour nos produits issus de la récupération. Cela s'est traduit en 2018 et se poursuit en 2019 par des investissements engagés dans des outils de régénérations (France et Europe) ouvrant des capacités supplémentaires de consommations de plastiques recyclés (films basses et hautes qualités), et de tri (surtri films, PEPPPS, PEPP, extension des consignes de tri).

Dans un contexte où les exportations seront de plus en plus contraignantes et risquées, nos installations s'adaptent et se modernisent pour répondre à ce défi. Les engagements d'investissements risquent toutefois d'être bouleversés par une possible redistribution des

Types de résines en sorties de centres de tri

Types de résine	%	Exemple d'utilisation
PE, PEHD, PEBD	18	Pots de fleurs, flacons, pare-chocs
PE film (polyéthylène)	19	Housses de palettes
PET	20	Bouteilles d'eau
PS (Polystyrène)	8	Flacons, pots de yaourt
PP (polypropylène)	15	Emballages
Autres plastiques	21	

modes de collectes et de reprise (mise en place de la consigne, REP, évolution des éco-organismes).

Enfin, la filière plastique privilégie le dialogue avec les parties prenantes pour partager de plus en plus le message du recyclage, de l'écoconception, des pollutions plastiques, et de la nécessité d'agir ensemble.



DINOSAURUS

universal waste shredder



le doseur **indispensable**
qui augmente la
rentabilité de votre
installation de tri

alimentation en flux réglable
et régulier

réduction taille à
granulométrie correcte, sans
fines supplémentaires

fonction ouvre-sac

capacité jusqu'à 200 m³/h

ultra résistant aux intrus :
pré-tri limité

taux de disponibilité
maximale

faible coût d'exploitation

100% fabriqué en Belgique



Nijverheidsstraat 13 • 8740 Pittem • Belgique
tel. + 32 51 46 75 51 / + 33 6 13 51 05 10 • rentec@rentec.be • www.rentec.be

Solutions de compactage

pour l'optimisation
des transports



www.kadant-paal.fr



KĀDANT

COMDEC PAAL devient Kadant PAAL SAS

PAAL®



Par Mehdi ZERROUG, Président de FEDEREC Textiles

TEXTILES

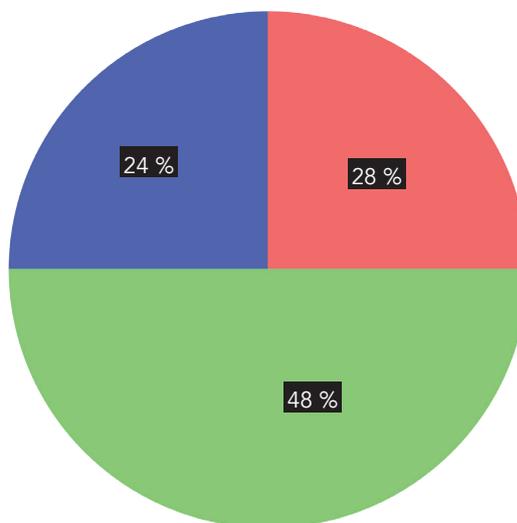
Une collecte en croissance mais un marché toujours en souffrance

Un écart qui se creuse entre la collecte et le tri

En 2018, ce sont 239 000 tonnes de textiles, linge de maison et chaussures qui ont été collectés soit une croissance de 7 % par rapport aux tonnages collectés en 2017. Les quantités triées sont, quant à elles, en quasi-stagnation par rapport à 2017 avec 187 000 tonnes issues des textiles collectés valorisées en France par des centres de tri sous convention avec l' éco-organisme Eco TLC. Le solde a été valorisé par des centres de tri hors-France, essentiellement situés en Europe frontalière.

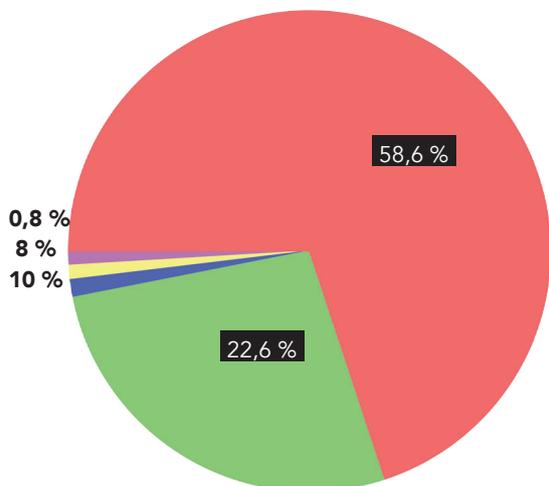
La demande reste faible sur tous les marchés des produits issus du tri, vêtements de seconde main pour la réutilisation, chiffon d' essuyage et effilochage, entraînant une crispation du marché et des difficultés pour certaines entreprises du secteur les moins aptes à maîtriser la qualité de leurs produits issus du tri.

Les opérateurs de la collecte et du tri



■ Centres de tri Hors France
■ Entreprises de FEDEREC
■ Associations

Modes de valorisation des textiles collectés



■ Réutilisation
■ Effilochage
■ Chiffons d' essuyage
■ CSR
■ Valorisation énergétique

Tandis que les tonnages collectés poursuivent leur croissance, le volume de textiles triés n' a que très peu augmenté depuis 2015, année charnière au cours de laquelle l' économie de la filière est entrée dans un cycle baissier. Cette stagnation sur le tri s' explique par l' interruption, depuis plusieurs années, des investissements des opérateurs destinés à développer les tonnages triés en raison du manque de visibilité à court et moyen terme sur l' évolution des conditions économiques de la filière.

Un contexte économique toujours aussi défavorable

Les incertitudes liées à la remise en question du modèle économique de cette filière REP ont persisté tout au long de l' année 2018, entravant les éventuels investissements

prévus par les industriels. De plus, la concurrence des marchés internationaux (notamment la Chine), les exigences croissantes du marché en termes de qualité, et la faible disponibilité de devises dans certains pays importateurs, impactent négativement le bilan financier des entreprises.

Entre 2014 et 2018, le taux de réutilisation des gisements textiles triés a baissé de plus de 5 %, passant de 64 à 58,6 %. Cette baisse s'explique par une demande plus exigeante du marché de la réutilisation et par une possible baisse des qualités de brut collectées, destinées au tri, mais ce dernier point demande plus de temps pour être objectivé. Les ressources générées par la réutilisation permettent aux entreprises de financer l'ensemble des activités de collecte et de tri. La filière est donc très dépendante du marché de la réutilisation.

La filière fait néanmoins état d'un taux de valorisation (réutilisation, recyclage et production d'énergie) général de 99,2 %.

Le chiffre d'affaires 2018 de la filière est estimé à 100 M€ pour les seules structures françaises.

Les objectifs de collecte à 300 000 tonnes (sur 624 000 tonnes mises sur le marché) fixés par l'agrément ne seront vraisemblablement pas atteints, celui-ci prenant fin le 31 décembre 2019.

La majorité des gisements collectés le sont au moyen d'une collecte via des conteneurs gérés par les adhérents de FEDEREC Textiles. Ces gisements sont acheminés vers les centres de tri (en France ou hors-France) en convention avec Eco TLC. La part des gisements collectés par les associations, elle, est acheminée vers les centres de tri pour valorisation après avoir subi un écrémage.

La collecte a besoin de s'appuyer sur un réseau solide de

centres de tri, seule condition d'un débouché pérenne des gisements.

La collecte a besoin de s'appuyer sur un réseau solide de centres de tri, seule condition d'un débouché pérenne des gisements.

Perspectives 2019 : flou juridique, renouvellement de l'agrément, SSD

De nombreux enjeux attendent la filière en 2019. L'organisation économique de la filière étant remise en cause par certaines de ses parties prenantes, les industriels seront amenés à défendre ce modèle ayant, depuis 2007, démontré son effet de levier sur l'amélioration des performances de la collecte et du tri et, plus généralement, la structuration entière de la filière.

Au terme de l'année 2019, prendra fin l'agrément de l'éco organisme, qui devrait renouveler sa candidature à l'agrément pour un nouvel exercice. Un examen de sa demande d'agrément devrait ainsi avoir lieu lors du second semestre.

La Sortie du Statut de Déchet (SSD) sur les articles préparés en vue de leur réutilisation est effective depuis la publication de l'arrêté du 11 décembre 2018. L'année 2019 sera donc une année de transition et de mise en conformité pour les entreprises souhaitant mettre en œuvre ce dispositif simplifiant les échanges de marchandises entre les pays.

(chiffres fournis par Eco TLC)

Évolution des tonnages de TLC collectés et traités (kt)





Par Jacques
ROLLAND,
Président
de FEDEREC

VERRE

Un marché en hausse pour le verre creux,
des enjeux importants sur le verre plat,
notamment dans le BTP

Stabilités des activités

Les tonnages de verre collectés en 2018 ont progressé de 2,4 % à 2,4 Mt par rapport aux tonnages de 2017 (2,34 Mt).

Verre ménager

Depuis 2015, les tonnages de verre ménager collectés sont en progression régulière. Le verre d'emballage demeure un marché pérenne pour lequel la technique est une piste d'amélioration sensible. Les équipements de tri étant de plus en plus perfectionnés, les taux de valorisation sont toujours en augmentation et la qualité du calcin, d'une importance capitale pour les clients verriers, est conforme aux attentes.

Verre plat

Les groupes de travail lancés suite à la signature de l'Engagement pour la Croissance Verte (ECV) relatif au verre plat issu de déconstruction et de rénovation, ont permis :

- la mise en place d'un premier indicateur qui identifie **6 400 tonnes** de verre plat issu de la fin de vie de bâtiments collectés et recyclés ;
- la définition d'une charte qui identifie les plateformes de collecte ou de massification du verre plat qui respectent les conditions nécessaires à son recyclage. Une cartographie conçue par FEDEREC référence ces plateformes sur le site recyclageverreplat.com. Cet outil, destiné à l'ensemble des professionnels du bâtiment, permet de rendre compte du maillage national. Les représentants de la filière Verre ont pour ambition de le densifier afin de faciliter la collecte et le recyclage de tous les volumes disponibles.

Le chiffre d'affaires global de la filière a augmenté de 3 %, à **106 M€** en 2018 par rapport aux 103 M€ en 2017.

Les perspectives de développement

La filière du verre d'emballage a bénéficié, ces dernières années, d'actions de communication et de sensibilisation efficaces menées par les éco-organismes en charge de superviser la filière, et a pu voir une augmentation légère mais continue de la collecte et des tonnages valorisés. Néanmoins, la filière reste vigilante à toute volonté politique qui pourrait venir perturber le geste de tri enfin acquis, comme le démontre un taux de collecte nationale qui dépasse aujourd'hui les 80 %, notamment sur l'idée de consigne des emballages en verre.

Le verre plat issu de la rénovation ou de la déconstruction de bâtiment reste le gisement le plus susceptible d'évoluer positivement en termes de collecte. Les travaux initiés par l'ensemble des acteurs signataires de l'ECV relatif au verre plat vont dans ce sens et devraient porter leurs fruits sur le développement de la filière amont et aval et sur la traçabilité des flux collectés et valorisés. La filière reste très attentive à l'évolution législative et réglementaire à venir en matière de gestion des déchets du bâtiment et de son impact sur l'organisation de recyclage du verre plat.





Bureau of
International
Recycling



Qui sommes-nous?

- **La seule organisation mondiale** du secteur privé exclusivement dédiée au recyclage, créée en 1948
- Représentée par ses affiliés dans **70 pays**
- Regroupant environ **800 membres internationaux** (fédérations nationales et entreprises commerciales)
- Une **structure sectorielle diversifiée** couvrant 8 matières
- **2 congrès internationaux** par an (900-1200 participants)
- **Un site internet interactif** avec base de données en ligne de nos adhérents
- **Service d'information** régulier avec rapports de marché, statistiques, circulaires et flashs-Infos

Notre mission:

- Promouvoir le **libre-échange équitable** des matières recyclées dans **une économie mondiale durable et compétitive**
- Défendre **les intérêts collectifs de nos membres** relatifs aux domaines d'activités de l'association
- Créer des **opportunités commerciales** profitables



Le Réseau Mondial de l'Industrie du Recyclage !



Congrès Mondial
du Recyclage
& Exposition 2020

ISTANBUL
(17) 18-20 May 2020
Swissôtel The Bosphorus

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

21 MT DE CO₂ ÉVITÉES



113 TWH ÉVITÉS (10 MTEP)

